

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Séance ordinaire du jeudi 28 septembre 2023 (# 1)
Salle du personnel
18 h 30 à 20 h 30
Procès-verbal

Présences :

SONT CONVOQUÉ(E) S :		Présents	Absents	Notes
Mélanie Gouin	Membre parent (2022-2023 et 2022-2024)	X		
Gérald Lamoureux	Membre parent (2023-2024 et 2024-2025)	X		
Viviane Lespérance	Membre parent (2023-2024 et 2024-2025)	X		
Joanie Paquin	Membre parent (2023-2024 et 2024-2025)	X		
Roddy Hiram	Membre parent (2023-2024)	X		
Véronique Léveillée	Membre parent substitut (2023-2024)		X	
Eric Chartier	Enseignant	X		
Valérie Roberge	Enseignante	X		
Elizabeth Van den Bossche	Enseignante substitut		X	
Martine Hénault	Technicienne en service de garde	X		
Chantal Noël	Personnel de soutien	X		
	Professionnel			
Johane Aumont	Directrice	X		
Vanessa Pitt	Membre de la communauté	X		
	Membre de la communauté			

No

Sujet

- 1 Présence et quorum
(le quorum est constitué de la majorité des 10 membres (6) et de la moitié des 5 parents (3), donc 6 membres, dont 3 parents).
Il y a quorum. Début de l'assemblée à 18h34.
- 2 Question du public
Aucune question du public.
- 3 Adoption de l'ordre du jour du 28 septembre 2023
Avec modification :
-proposée par Mme Vanessa Pitt, soit celle de retirer les dates pour les mandats respectifs dans les documents « Ordre du jour ». Il faudrait se fier aux documents des procès-verbaux de l'assemblée générale.

-proposée par Mme Viviane Lespérance de conserver les dates des mandats respectifs sur les documents « Ordre du jour », d'en faire une vérification ce soir suite à une double vérification du procès-verbal de l'AGA de septembre 2023. Un vote à main levée est proposé par Mme Lespérance (0 personne ont voté pour la proposition de retirer les dates, 9 personnes ont voté pour la proposition de révéifier le procès-verbal de l'AGA du 19 septembre 2023*, 0 abstention).

Extrait du procès-verbal du 19 septembre 2023 :

* M. G rald Lamoureux est  lu pour un mandat de deux ans (2023-2024 et 2024-2025).

Mme Vivianne Lesp rance est  lue pour un mandat de deux ans (2023-2024 et 2024-2025).

Mme Joanie Paquin est  lue pour un mandat de deux ans (2023-2024 et 2024-2025).

Mme Roddy Hiram est  lu pour un mandat d'un an (2023-2024).

Mme M lanie Gouin poursuit son mandat (2023-2024).

Mme V ronique L veill e est  lue parent substitut pour un mandat d'un an (2023-2024).

Adoption de l'ordre du jour par M.  ric Chartier.

R solution #234-20230928

4 Adoption du proc s-verbal du 15 juin 2023

Adoption du proc s-verbal compte tenu des nouvelles informations connues sur la dur e des mandats de chacun des membres parents.

Adoption du proc s-verbal par Mme Viviane Lesp rance.

R solution #235-20230928

5 Suivis au proc s-verbal

a) Course Terry Fox

Quand? 18 octobre 2023 am

 l ves cibl s : tous les  l ves de 4^e-5^e-6^e ann e

Formule cl  en main propos e par l' cole l' rabli re au profit de la fondation Terry Fox (transport inclus)

Accompagnateurs : enseignante en  ducation physique et les titulaires respectifs.

6 Nomination de la pr sidence et vice-pr sidence

- M. G rald Lamoureux est  lu au poste de pr sident par acclamation.
- M. Roddy Hiram est  lu au poste de vice-pr sident par acclamation.

Nomination de la secr taire

- Mme Val rie Roberge est  lue au poste de secr taire par acclamation.

7 Correspondance re ue

- Aucune correspondance reçue

8 Rapport de la direction

a) Retour sur l'assemblée générale annuelle des parents

- La direction fait un retour sur l'assemblée et mentionne un taux élevé de participation des parents et est très emballée.

b) Retour sur la séance de photographie

- Organisation à réfléchir pour l'an prochain (2 jours de séances, 1 seul photographe, photos de fratrie)?

c) Entente signée avec J'M ta recette

- Contrat signé avec Mme Léveillé d'une durée de 3 années scolaires (juin 2023 jusqu'en juin 2026).

Travaux du conseil :

9 a) Règles de fonctionnement et budget du CÉ

- Présentation par la direction du document « Règles de fonctionnement du conseil d'établissement de l'école Bernèche 2023-2024 »
- Modification au point 5.04 de la date inscrite au titre (à modifier pour Budget de fonctionnement 2023-2024).
- Mme Viviane Lespérance propose un vote pour modifier pour le point 5.04 pour l'utilisation totale du budget « Aide aux parents » de 1 948\$ pour l'achat de toutous Éthos, un outil thérapeutique aux enfants des nouveaux élèves de 1^{re} année et aux élèves de la classe langage 951. Le surplus d'Éthos sera conservé pour l'an prochain.
- Demande du conseil pour mettre un point au prochain ordre du jour, soit celui d'obtenir une plateforme et/ou courriel ou toute autre forme de communication anonyme de la part des parents afin de bonifier les questions du public.
- Approbation des règles de fonctionnement 2023-2024 par Mme Joanie Paquin.
- **Résolution #236-20230928**

b) Dates des rencontres du CÉ

- 24 octobre 2023 18h30
- 29 novembre 2023 18h30
- 11 janvier 2024 18h30
- 15 février 2024 18h30
- 21 mars 2024 à 18h30
- 24 avril 2024 à 18h30
- 22 mai 2024 à 18h30
- 13 juin 2024 à 18h30

-
- Approbation des dates des rencontres par Mme Joanie Paquin.
 - **Résolution #237-20230928**
- c) Suivi du fonds dédié (9) – répartition
- Proposition de M.Gérald Lamoureux de prendre les fonds des campagnes de financement Bouge-o-thon, Chocolat Lamontagne, Recettes en pot inc. et Abbaye Val Notre-Dame afin de les attribuer au projet # 9025 pour les activités et sorties.
 - Suggestion de M.Gérald Lamoureux de prendre les sommes accumulées par les intérêts pour créer un projet « Bien-être » pour être en cohérence avec notre projet éducatif.
 - Suggestion de M.Gérald Lamoureux de modifier le projet 905 pour un libellé « Bien-être » plutôt que verdissement.
 - Suggestion de M.Gérald Lamoureux de mettre les sommes des intérêts reçus pour le projet « Bien-être » et de garder en tête que ces sommes pourraient être investies pour l'outil thérapeutique Éthos.
 - Proposition de Mme Mélanie Gouin de créer un projet « Bien-être » et de jumeler les sommes des intérêts, du projet « Croque santé Métro » et Dons #912
 - Approbation du fonds dédié (9) par Mme Chantal Noël.
 - **Résolution #238-20230928**
- d) Modifications réglementaires des SDG
- Présentation du document « Outil SDG – Validation des tarifs par période » par la direction.
- e) Modifications réglementaires de la surveillance des dîneurs
- Le tarif demeure le même que 2022-2023, soit 257\$ par enfant pour l'année scolaire. Le tarif pour les dîneurs occasionnels est de 3\$/chaque utilisation.
- f) Sorties éducatives, sportives et culturelles
- M.Gérald Lamoureux propose de fixer un montant maximum de 60\$, équitable pour tous les élèves, afin de donner une balise aux enseignants pour établir les sorties scolaires. Approbation du montant maximum par Mme Joanie Paquin.
Résolution #239-20230928
 - Proposition de 2 sorties : Ateliers de yoga (8 semaines de cours) pour les élèves du préscolaire ainsi qu'un spectacle de marionnette « Le Génie de Noël », 11 décembre, pour les élèves du préscolaire- 1 ère et 2e année.
Approbation des 2 sorties par Mme Viviane Lespérance
Résolution #240-20230928
- g) Campagne de financement (cadre de référence)
- La direction va nous transmettre la politique alimentaire afin d'être conforme avec cette politique lors de nos campagnes de financement.

h) Projet *galettes et fruits*

- La direction nous annonce qu'il n'y aura plus la distribution des berlingots de lait. Nous n'avons pas accès au Club des petits déjeuners puisque notre école est au niveau 7 de l'indice de défavorisation. Les Chevaliers de Colomb souhaitent nous soutenir financièrement à un projet alimentaire. Mme Lespérance propose de communiquer avec la fondation Le Berlingot qui soutiendrait ce type de projet.
- 20h32 Le président demande une extension de 15 minutes afin de compléter la rencontre.

i) Membre de la communauté

Affaires nouvelles :

10 a) Déclaration d'intérêt des membres

b) Rapports du personnel enseignant

- Belle solidarité de l'équipe, belle intégration des classes langages

c) Rapports des divers membres

a. Parents

b. Personnel de soutien

- Difficultés d'adaptation pour certains élèves, les processus se mettent en place pour les accompagner

c. Personnel professionnel

d. Personnel du service de garde

- Beaucoup d'appui de la part du personnel ressenti par la responsable du service de garde

- 105 dîneurs et 91 élèves pour la fin de journée

e. Membres de la communauté

- Présence de la MDJ au bal des Finissants et de l'activité vélo. Beaucoup d'élèves de 5^e-6^e année qui sont maintenant la relève de la MDJ. La tournée des classes sera terminée très prochainement. Information à propos du projet « Conseil municipal jeunesse ». La semaine prochaine : activité récompense « Laser Tag » en partenariat avec la classe de 6^e année.

11 Rapport du représentant au comité de parent (Gérald Lamoureux)

12 Levée de la séance

Fin de l'assemblée à 20h49. Adoption par Mme Mélanie Gouin.

Résolution #241-20230928

Valérie Roberge, secrétaire